



COMPRENDRE L'ADMISSIBILITÉ AUX PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIERS

Accéder aux programmes et aides financières peut être compliqué, mais avec l'accompagnement et les outils de Finautonome, le parcours est plus simple.



DES LIENS À FAIRE

Il existe des programmes fiscaux pour les personnes qui ont des obstacles importants au quotidien en lien avec leur santé physique ou mentale. On désigne ces personnes sous le terme personne handicapée. Nous vous expliquons dans cette page comment vous y retrouver et comprendre au-delà des mots.

Il existe aussi des aides financières pour les personnes proches aidantes.

La plupart des programmes partent de l'admissibilité de la personne aidée, qu'elle soit en situation de handicap ou une personne âgée de plus de 70 ans, pour pouvoir tenir compte du rôle essentiel de l'aidant. Aussitôt que la personne aidée est reconnue en situation de handicap, cela permet aussi de reconnaître officiellement son proche aidant, avec ou sans lien familial entre les deux.

Pour bénéficier pleinement des aides financières, on doit considérer à la fois :

- 1 La situation de la personne aidée (les effets de l'état de santé de la personne sur ses activités de la vie quotidienne)
- 2 La situation du proche aidant (le temps et l'énergie consacrés à l'aide)

i ATTENTION

La seule exception à cette règle est pour le programme de Prestations d'assurance-emploi. Pour une version simplifiée de l'admissibilité aux Prestations d'assurance-emploi, nous vous invitons à visiter une page externe à notre site en suivant le lien suivant :



Au-delà des mots, qu'est ce qu'une personne en situation de handicap au sens des programmes et des mesures fiscales ?

Pour la très grande majorité des programmes, l'admissibilité est basée sur les effets de la condition de santé physique et mentale de la personne. Bien que les mots varient selon les ministères, on fait référence aux personnes qui vivent avec des obstacles dans la vie quotidienne.

L'erreur la plus répandue est la croyance que l'admissibilité est fondée sur les diagnostics.

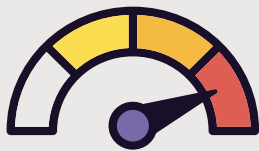
- L'admissibilité est fondée sur les effets de la condition de santé physique et mentale de la personne.
- L'admissibilité n'est jamais fondée sur le diagnostic.
- On peut être admissible sans diagnostic, puisque ce sont les effets de la condition de santé dans la vie quotidienne qui déterminent l'admissibilité.

Pour comprendre simplement l'admissibilité aux programmes, il faut se baser sur deux choses :

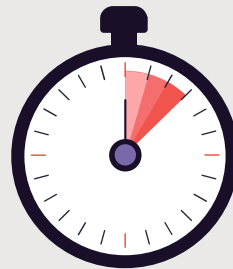
- 1 La gravité des effets de la condition de santé sur les huit (8) activités de la vie quotidienne
- 2 La durée de ces effets

Trois fois plus de temps ou trois fois plus difficile qu'une personne d'environ le même âge, à peu près toujours. Le gouvernement dit 90% du temps. Dit simplement, on pourrait parler de tous les jours.

3 fois plus difficile



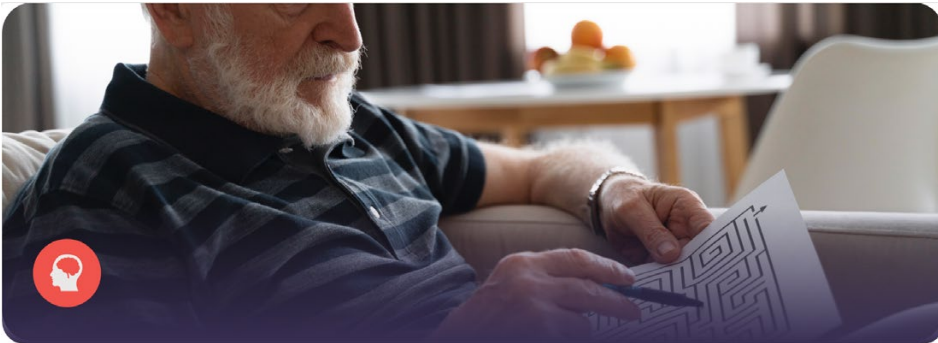
3 fois plus long



LES HUIT ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNES



Sept (7) activités en lien avec les fonctions physiques et une (1) en lien avec les fonctions mentales.



Fonctions mentales

Les limitations peuvent toucher la mémoire, la concentration, le jugement, la compréhension, la planification ou la gestion du stress et des émotions. Elles se traduisent souvent par des difficultés à se concentrer sur une tâche, à prendre des décisions, à s'organiser, à s'adapter aux changements ou à gérer les interactions sociales.

Prenez le temps de consulter la section suivante sur la santé mentale et les fonctions mentales, pour mieux comprendre de quoi il s'agit.



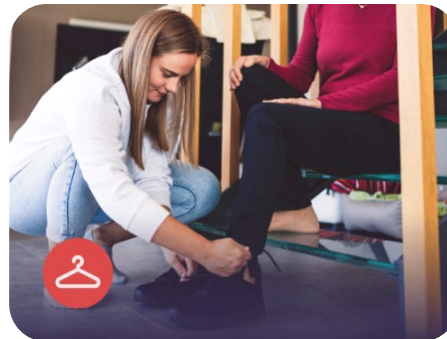
Se nourrir

Préparer, couper sa nourriture ou l'apporter à sa bouche peut être fatigant, douloureux ou impossible sans l'intervention d'une autre personne.



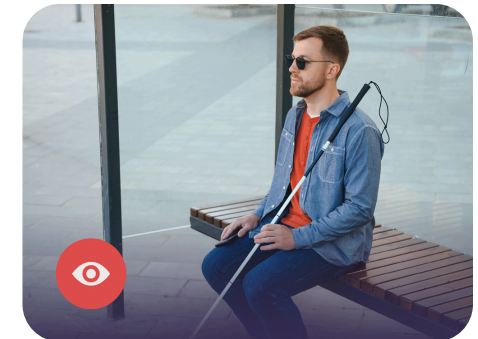
Marcher

Marcher sans aide est impossible ou représente un défi important. Que ce soit avec une canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant, des pauses fréquentes peuvent être nécessaires.



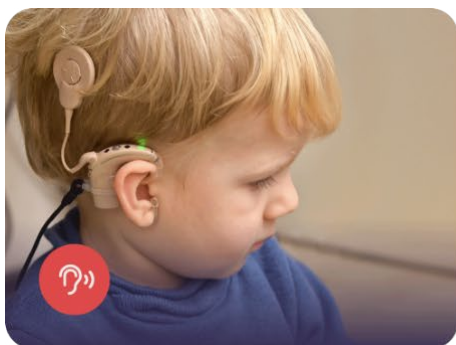
S'habiller

Enfiler ou retirer ses vêtements peut prendre un temps excessif. Certaines étapes sont difficiles à réaliser seul et demandent des astuces ou des outils adaptés et prennent beaucoup de temps.



Voir

Une vision réduite ou une fatigue visuelle importante peut considérablement limiter la capacité d'une personne à accomplir ses activités quotidiennes, même avec des lunettes, des lentilles ou d'autres aides visuelles.



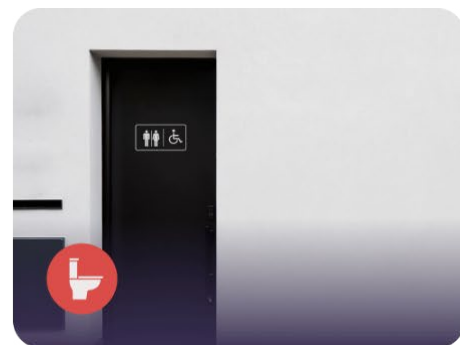
Entendre

Comprendre une conversation, même dans un environnement calme, peut être très difficile. Des aides auditives ou des adaptations ne parviennent pas à une audition fonctionnelle.



Parler

Parler ou se faire comprendre peut demander des efforts importants, surtout avec fatigue vocale ou articulation lente. Des outils de communication peuvent aider, mais n'amènent pas la personne à se faire comprendre sans trois fois plus de temps ou d'effort.



Évacuer

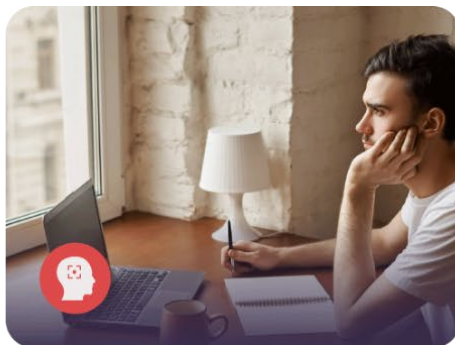
Aller aux toilettes, uriner ou assurer son hygiène peut nécessiter l'aide d'une autre personne ou des outils techniques. Cela a pour effet de prendre trois fois plus de temps ou être trois fois plus difficile.

LES FONCTIONS MENTALES EN DÉTAIL



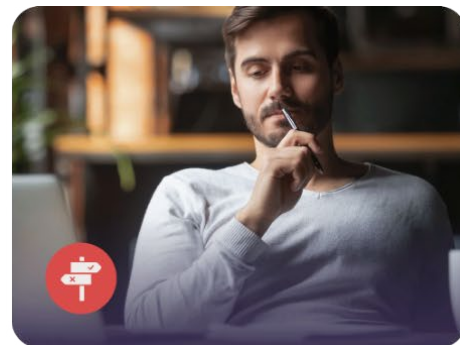
Apprentissage fonctionnel à l'autonomie

La personne réagit très mal au changement, peut devenir anxieuse ou désorganisée, et a souvent besoin d'être guidée. Elle a de la difficulté à exprimer ses besoins essentiels, à se repérer et à circuler seule dans la communauté. Elle peut aussi oublier des actions importantes du quotidien (hygiène, médication, sécurité) et ne pas savoir gérer de simples transactions sans aide.



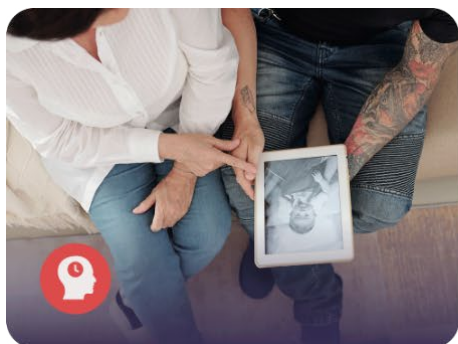
Concentration

La personne a beaucoup de difficulté à rester concentrée, se laisse distraire et doit souvent recommencer une tâche simple. Elle oublie rapidement ce qu'on lui dit, ne retient pas les consignes et a besoin que l'information soit répétée fréquemment.



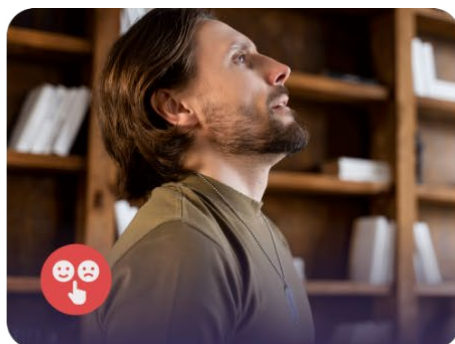
Jugement

La personne ne choisit pas des vêtements adaptés à la météo et ne reconnaît pas les risques liés au froid ou à la chaleur. Elle peut oublier ou refuser des soins essentiels, se laisser exploiter facilement en donnant son argent ou ses informations, et prendre des décisions impulsives qui mettent sa sécurité en danger.



Mémoire

La personne oublie des informations personnelles de base comme son adresse ou son numéro de téléphone et ne peut pas remplir un formulaire simple. Elle manque de mémoire pour les éléments importants — rendez-vous, paiements, objets — et oublie rapidement les consignes, même les plus simples ou en plusieurs étapes.



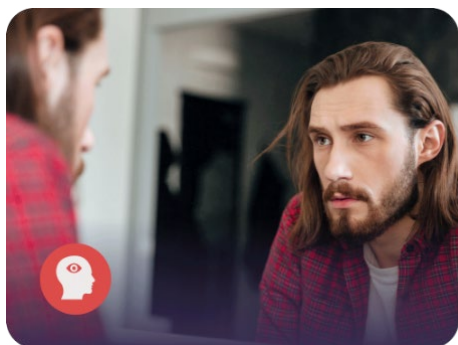
Régulation du comportement et des émotions

La personne manifeste des comportements impulsifs ou inappropriés et doit souvent être calmée ou redirigée. Ses réactions émotionnelles sont excessives, elle a du mal à se calmer et son humeur change brusquement, ce qui peut créer des situations à risque.



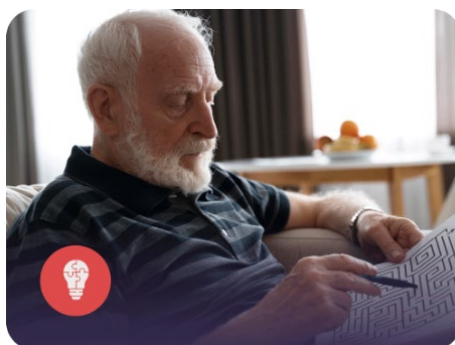
Compréhension verbale et non verbale

La personne ne reconnaît pas bien les signes non verbaux comme les gestes, le ton ou les expressions faciales, ce qui entraîne des malentendus fréquents. Elle comprend difficilement l'information verbale lorsque les explications sont longues ou rapides et a besoin que tout soit simplifié ou répété.



Perception de la réalité

La personne confond souvent ses peurs ou ses pensées avec la réalité et peut voir ou entendre des choses qui n'existent pas. Elle interprète mal des situations pourtant simples, ce qui affecte sa compréhension de ce qui se passe autour d'elle.



Résolutions de problèmes

La personne ne détecte pas toujours les dangers ou les problèmes évidents et peut laisser des situations importantes sans intervention. Elle reste facilement bloquée devant un obstacle et a besoin qu'on lui suggère des solutions ou des étapes simples pour agir.



Qu'est ce qu'une personne proche aidante ?

S'occuper d'un proche, qu'il soit un membre de notre famille, un ami ou une voisine, peut faire de nous un proche aidant. Des aides financières existent aussi pour reconnaître l'importance de ce rôle dans notre société. En effet, s'occuper d'un proche est un geste social d'une grande valeur qui peut aussi avoir des impacts financiers.

Toute personne qui, de manière continue ou ponctuelle, apporte un soutien significatif à un membre de son entourage en raison d'une incapacité temporaire ou permanente et avec qui elle entretient un lien affectif, qu'il soit familial ou non.

Ce soutien est fourni à titre non professionnel, dans un cadre informel, sans distinction d'âge, de milieu de vie ou de nature de l'incapacité du membre de l'entourage, qu'elle soit physique, psychique, psychosociale ou autre. Il peut se manifester sous diverses formes, telles que le transport, l'aide aux soins personnels, les travaux domestiques, le soutien émotionnel ou l'organisation des soins.



QUI SONT LES PROCHES AIDANTS ?

Chaque proche aidant vit des défis uniques :

Mère avec son enfant : Une mère qui accompagne son enfant atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap dans ses activités quotidiennes, ses soins médicaux et son développement personnel.

Père avec son enfant : Un père qui soutient son enfant dans les routines scolaires, les rendez-vous médicaux ou les besoins émotionnels liés à une condition particulière.

Enfant avec un parent : Un fils ou une fille qui aide son parent âgé ou malade à gérer la maison, les soins, la prise de médicaments ou les rendez-vous médicaux.

Conjoint : Un mari ou une épouse qui accompagne son partenaire dans la vie quotidienne, la mobilité, la gestion de la santé ou le soutien émotionnel.

QUI SONT LES PROCHEs AIDANTS ? (Suite)

Frère ou sœur : Un frère ou une sœur qui soutient un proche atteint de handicap, de maladie chronique ou d'une dépendance, en partageant les responsabilités de soins et de soutien.

Voisin ou ami proche : Une personne de confiance qui apporte son aide à un voisin ou ami, pour des tâches quotidiennes, des déplacements ou un soutien moral.

Membre de famille aidant :
Une personne qui soutient un membre de la famille autre qu'un parent ou un enfant, comme un oncle, une tante ou un cousin, dans ses besoins quotidiens.

Aidant polyvalent : Une personne qui apporte son soutien à plusieurs proches en même temps, par exemple un parent et un enfant, ou un conjoint et un voisin, répartissant son attention entre différentes responsabilités.

Soutenir un proche peut parfois être exigeant.

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre bien-être financier.

Pour en savoir plus sur les ressources et les aides disponibles pour les proches aidants, consultez la page de nos partenaires.

Envie de rejoindre un groupe de proches aidants près de chez vous ? Découvrez Proche aideance Québec.



Promesse d'accessibilité

Si certains contenus ne sont pas entièrement accessibles pour vous, n'hésitez surtout pas à nous en informer. Votre expérience est importante pour nous, et nous voulons que tout notre matériel soit pleinement accessible et inclusif.

Vous pouvez nous joindre au **1-833-866-7334**.



Coordonnées

 **1-833-866-7334**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Contactez-nous par courriel

Ligne d'aide:
aide@finautonome.org

Collaborations, formations
et conférences:
adjointe@finautonome.org